

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1218/SG/FP infligeant un deuxième avertissement à un agent d'exploitation qualifié du cadre territorial de la Santé publique .

n° 73-1218/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
8 août 1973

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro
25 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

Un deuxième avertissement est infligé à M. Debergalé Ahmed Abdou, agent d'exploitation qualifié de 2° classe – 3° échelon du corps territorial de la Santé publique, en service à l'hôpital Peltier (ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales), pour être parti en congé immédiatement après avoir déposé une demande sans en connaître le résultat, et s'être, absenté du service sans autorisation le jour même de sa reprise de travail.